

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

---

N° \_\_\_\_\_  
G/SECRET/HS96/24  
27 août 1996

Original: anglais

## MODIFICATIONS APPORTEES AU SYSTEME HARMONISE EN 1996

### Communication de documentation

#### Liste LXIX - Roumanie

La Mission permanente de la Roumanie a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 14 août 1996.

---

La Mission permanente de la Roumanie auprès de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées en Suisse présente ses compliments au Secrétariat de l'OMC et a l'honneur de lui communiquer la notification ci-jointe concernant les modifications des engagements tarifaires<sup>1</sup> inscrits dans la Liste LXIX - Roumanie, qui résultent des modifications de 1996 du Système harmonisé. La Roumanie mettra ces modifications en vigueur le 1er janvier 1997.

---

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de 90 jours à compter de la base du présent document, les modifications de la Liste LXIX - Roumanie seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

Des exemplaires de la documentation susmentionnée (en anglais seulement) peuvent être obtenus auprès de la Division de l'accès aux marchés (bureau n° 3142).

---

<sup>1</sup>Anglais seulement.